

Coteau forestier du Bambois à Saulxures sur Moselotte

Objectif : pérenniser la protection et la gestion d'un vallon forestier des Vosges.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de la Haute Moselotte

Surface : 25,6 ha

Montant des opérations : 32 100 euros

Plan de financement :

Communauté de communes de la Haute Moselotte :	20%
Conseil Général des Vosges :	51%
Agence de l'Eau :	29%



Contexte :

Un site riche écologiquement...

Le site du Bambois est localisé sur l'adret du massif du Bambois dans la vallée de la Moselotte. Il est composé d'une mosaïque de milieux humides et d'habitats d'intérêt européen (forêts alluviales, étangs, sources, mares oligo-mésotrophes temporaires,...) et abrite de nombreuses espèces animales et végétales protégées aux niveaux national et européen.



Etang du Gouya (site du Bambois)

Photo: CSL

Jouant un rôle pour la protection de la ressource en eau...

Au niveau fonctionnel, le site fait figure de réservoir biologique remarquable. De plus, situé en bas de versant et présentant un réseau hydrographique dense et complexe, le site, composé d'une mosaïque de milieux très diversifiés (tourbières, étang, ...) joue un rôle non négligeable dans la protection de la ressource en eau (autoépuration des eaux, piégeage des sédiments,...).

Dont l'intérêt est reconnu...

Cette zone humide remarquable et d'intérêt national est classée comme prioritaire au titre du SDAGE. Elle figure également sur de nombreux zonages environnementaux tels que les Espaces Naturels Sensibles des Vosges ou encore comme Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

Et qui est protégé.

En effet, le site fait l'objet d'une convention de gestion entre la commune de Saulxures sur Moselotte, propriétaire du site, le Conservatoire des Sites Lorrains et l'ONF. Celle-ci a été renouvelée en 2004 pour une durée de 18 ans, ce qui a permis d'étendre la protection du site à de nouvelles parcelles et d'inclure la Communauté de Communes de la Haute Moselotte comme partenaire supplémentaire.



Tourbière de la Vache (site du Bambois)

Enjeux et Objectifs :

Pérenniser la protection et la gestion du site du Bambois, pour :

- le rôle qu'il joue dans la protection de la ressource en eau,
- son intérêt écologique et biologique exceptionnel reconnu d'intérêt national au titre de l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles du département des Vosges et comme zone humide prioritaire au titre du SDAGE.

Modalités de l'opération :

Poursuivre la gestion et la protection

Afin de continuer à gérer et préserver cette zone humide, le plan de gestion du site a été réactualisé et des travaux de gestion ont été réalisés. Ainsi, plusieurs mares ont été créées, et des travaux de débroussaillage et de lutte contre les espèces invasives ont été entrepris.

Mettre le site en valeur

La mise en place d'un sentier pédagogique d'interprétation, accompagné d'une signalétique



Etang des Fées (Site du Bambois)

appropriée, a aussi été prévue : des panneaux ont été mis en place et une plaquette rédigée.

Ces actions de préservation et de mise en valeur s'inscrivent dans la politique de préservation des Espaces Naturels Sensibles mise en œuvre par le Conseil Général des Vosges, qui s'articule autour de la préservation des sites sur une durée minimale de 15 ans, et de la réalisation d'un plan de gestion.

Réalisation et résultats :

Concernant le financement de ce projet, l'Agence de l'Eau est intervenue à hauteur de 29% du montant de total (réalisation du plan de gestion, suivi des travaux de gestion, communication et signalétique), le Conseil Général des Vosges à hauteur de 51% et la Communauté de Communes de la Haute Moselotte à hauteur de 20%.

Les travaux ont été réalisés en 2005, leur caractère trop récent ne permet donc pas encore de juger du résultat.

Contacts :

Agence de l'Eau Rhin Meuse

Club vosgien

Communauté de Communes de la Haute Moselotte

Commune de Saulxures sur Moselotte

Conseil Général des Vosges

Conservatoire

ONF